

1^{ère} Compétition d'Eau Libre Alsacienne

Dimanche 11 juillet 2021 - Plan d'eau d'Ensisheim

Organisateur : comité départemental du Haut-Rhin de Natation avec l'appui logistique du FAST Guebwiller.

Lieu : Plan d'eau d'Ensisheim - 1, rue de Castroville, 68190 Ensisheim - Accès : [Maps](#)

Les épreuves :

- 750m - 100 participants (hommes et femmes cumulés) maximum
- 1500m - 100 participants (hommes et femmes cumulés) maximum

Épreuves ouvertes uniquement aux licenciés FFN.

Le parcours : boucles de 750m



Horaires :

Retrait des dossards entre 8h et 9h

Briefing à 9h15 pour le 750m et le 1500m

- 750m : début de la course à 9h30

Temps limite de l'épreuve : 15'

- 1500m : début de la course à 10h

Temps limite de l'épreuve : 30'

Podium : 11h15

Inscriptions : compétition ouverte uniquement aux licenciés FFN

Les inscriptions sont à remplir sur [ICI](#), à partir du 15 juin et au plus tard pour le 4 juillet.

Coût des inscriptions :

- 750m : 5 euros
- 1500m : 10 euros

Classements et catégories :

- o Médailles aux 3 premières filles et 3 premiers garçons de chaque catégorie
- o 4 catégories : Jeunes (2008/2010) / Juniors 1 et 2 (2006/2007) / Juniors 3 et 4 (2004/2005) / Toutes catégories

Règlement :

- Protocole COVID : les participants s'engagent à respecter le protocole COVID en place sur le site (masque, distanciation, sens de circulation...). Les informations seront données lors du retrait du dossard et du briefing.
- Règlement sur les combinaisons des nageurs eau libre :
 - La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FINA en Eau libre est de 16°C
 - Entre 16°C et 17,9°C, les combinaisons néoprène ainsi que les bonnets sont obligatoires
 - Entre 18°C et 19,9°C, les combinaisons néoprène sont optionnelles
 - Plus de 20°C, les combinaisons néoprène sont interdites
- Les numéros seront marqués par les organisateurs sur les épaules, omoplates et les mains des nageurs au moment de l'appel sur le site de départ.
- Les nageurs se rendent sur le site de départ, par leur propre moyen de locomotion, et sous leur propre responsabilité.
- Le départ sera donné dans l'eau. Les nageurs n'entrent dans l'eau que sur injonction du directeur de course. Le départ est donné par le juge arbitre dans l'eau, en ligne, à l'endroit indiqué par le directeur de course de manière visible et auditive, et sans aucune possibilité de faux départ. Toute tentative de faux départ entraîne la disqualification du nageur. Les nageurs ne doivent pas se gêner. Toute obstruction ou brutalité entraîne la disqualification du nageur, auteur de ces faits. Les nageurs suivent le bateau pilote signalé par un drapeau qui leur indique

le meilleur parcours.

- Sécurité dans l'eau :
 - o La surveillance et la sécurité des courses sont assurées comme suit : PADDLE, KAYAKS et ENGIN À MOTEUR porteurs d'un fanion rouge et d'un panneau Danger pour la sécurité rapprochée.
 - o Fédération de Sauvetage et de secourisme, pour la sécurité et les secours.
 - o D'autres personnes volontaires peuvent être associées à la sécurité.
 - o IMPORTANT : Tout autre embarcation d'accompagnement est interdite.
 - o L'itinéraire de la course sera strictement réservé à la manifestation
 - o Tout nageur qui voudra ou aura besoin d'aide fera signe en levant le bras, l'embarcation la plus proche se porte au plus vite à son secours. Un nageur qui aura pris place dans une embarcation, ou qui aura pris appui sur une embarcation, même pour une durée minime, est considéré comme ayant abandonné et ne peut reprendre la course.
 - o Le responsable de la sécurité de la course peut contraindre un nageur à abandonner et à monter sur une embarcation en cas de fatigue extrême manifeste ou dans le cas de dépassement du temps limite indiqué aux dispositions spécifiques de ces courses.
 - o L'arrivée Le contrôle d'arrivée se fait à la touche sur la plaque d'arrivée. Les nageurs, après avoir touché la plaque sortent de l'eau.
 - o Parcours, temps limite : Les concurrents doivent respecter le plan de parcours, ainsi que les passages obligatoires matérialisés sur l'eau. Le parcours sera définitivement arrêté le matin de l'épreuve en fonction des courants. Il sera communiqué par le juge arbitre aux nageurs 15 minutes avant le départ de la course. Le parcours doit être réalisé en un temps limite : 15 minutes maximum pour la 750 et 30 minutes maximum pour la 1500. Tout nageur qui dépasse ce temps maximal ou qui est, au regard de la distance demeurant à parcourir susceptible de le dépasser, sera arrêté. Il sera classé parmi les forfaits de l'épreuve.

- Droit à l'image et acceptation du règlement :

Chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. La participation à cette compétition d'eau libre implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant, ou par son représentant légal s'il est mineur, du présent règlement.

- Règlement des litiges, restriction de participation, annulation de la course Le Comité Organisateur se réserve le droit de régler, sans appel, avec le juge arbitre, tous les litiges, de limiter les inscriptions pour raisons de sécurité, de modifier les parcours, les horaires en cas de mauvais temps, voire même d'annuler la course (température de l'eau, surface de la rivière

perturbée, vent, orage) sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'annulation pure et simple de la compétition, les clubs pourront demander le remboursement de leur engagement. Le Directeur de course et/ou le Juge-Arbitre peuvent prendre toute décision, non expressément prévue au présent règlement, il peut notamment :

- Refuser toute inscription qu'il jugera non-conforme ;
 - S'opposer au départ de tout concurrent n'étant manifestement pas en état physique d'effectuer la course, arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course ;
 - disqualifier et sortir de l'eau les concurrents ayant eu des gestes ou comportements dangereux ou antisportifs.
- Respect et adaptation du présent règlement L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement si la législation ou le principe de précaution et de sécurité l'imposaient.